

UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE

Vu l'article L712-2 du code de l'éducation

Vu la note de service n° 2017-118 du 04 juillet 2017 publiée au bulletin officiel n° 24 du 06 juillet 2017

ARRETE

ARTICLE I

Il est créé une commission d'affectation compétente pour l'examen et le classement des candidatures sur l'emploi d'enseignant du second degré n° 4427-2982 - discipline : **Anglais**, vacant à l'Université Pierre et Marie Curie.

ARTICLE II

La commission est composée comme suit :

- **Madame Jennifer CHAUMONT-STURTEVANT, Professeur agrégé, présidente de la commission**
- Monsieur Jamal AIT-MOUHOUCHE, Professeur certifié
- Monsieur Cédric BRUDERMANN, Maître de conférences
- Monsieur Christophe CAMARD, Professeur agrégé
- Monsieur Laurent EMMANUEL, Maître de conférences
- Monsieur Christophe LECUYER, Professeur des universités
- Madame Nadège MENASSIER, Professeur agrégé
- Madame Corinne MITCHELL, Professeur agrégé
- Madame Reka POLONYI, Professeur agrégé

ARTICLE III

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le

